Notre référence : 2009 385

Le 15 octobre 2020

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et

sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant les statistiques

quant au nombre d'appels reçus par la Sûreté du Québec relatifs à divers crimes

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 18 septembre 2020 visant à obtenir pour la période du 15 mars au 30 août, et ce, de 2017 à 2020, les informations suivantes :

Nombre d'appels pour chacun des crimes suivants :

- Violence conjugale
- Violence intrafamiliale
- Querelle familiale
- Vol simple
- Introduction avec effraction
- Agression armée
- Tentative de meurtre
- Vol de véhicule
- Fraude

Nous vous transmettons, en annexe, un tableau faisant état du nombre de cartes d'appels ouvertes par la Sûreté du Québec, ventilées selon le type d'infraction et les périodes visés par votre demande.

Cependant, étant donné les limites de nos systèmes d'information pour l'extraction de certaines données visées par votre demande et afin d'apprécier les données fournies à leur juste valeur, nous souhaitons porter à votre attention les mises en garde suivantes :

- Certaines catégories de crimes visées par votre demande ne correspondent pas à celles présentes dans nos systèmes d'information. Ainsi, vous trouverez ci-dessous leurs équivalences pour lesquelles les données ont été communiquées dans le tableau en annexe.

Catégories de crimes visées par la demande	Catégories de crimes équivalents dans nos systèmes d'information
Violence conjugale	Violence familiale
Violence intrafamiliale	Violence familiale
Querelle familiale	Chicane ¹
Tentative de meurtre	Infraction criminelle causant la mort ²
Fraudes	Fraude et supposition de personne

¹Cette catégorie comprend, entre autres, chicane de famille, querelle entre voisins sans violence physique...

- Les données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

²Cette catégorie comprend, entre autres, le meurtre, la tentative de meurtre ou encore la négligence criminelle entrainant la mort...



Nombre de cartes d'appels ouvertes par la Sûreté du Québec selon le type d'infraction ventilé par année*

Type d'infraction	2017		2018		2019		2020	
	15 mars au 21 mai	22 mai au 30 août	15 mars au 21 mai	22 mai au 30 août	15 mars au 21 mai	22 mai au 30 août	15 mars au 21 mai	22 mai au 30 août
Agression armée	172	329	234	348	172	407	209	514
Chicane	2 883	5 503	2 887	6 000	3 041	6 099	3 491	6 572
Fraude et supposition de personne	913	1 347	1 028	1 723	1 121	1 991	1 450	3 447
Infraction entraînant la mort	4	4	3	2	1	8	7	10
Introduction par effraction	1 839	3 641	1 860	3 061	1 631	2 919	1 310	2 351
Violence familiale	412	793	484	947	497	1 008	722	1 118
Vol de véhicule	617	1 337	716	1 421	645	1 302	439	1 062
Vol simple	3 020	6 562	3 007	6 367	2 944	6 343	2 276	4 938
TOTAL	9 860	19 516	10 219	19 869	10 052	20 077	9 904	20 012

Source : Bureau stratégie, conseil et relations avec les communautés, Sûreté du Québec Mise à jour : 2 octobre 2020

^{*}Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.